

# SELARL EXEJURIS

Renaud OLIVEAU

Huissier de Justice Associé

28 rue Antoine Lavoisier

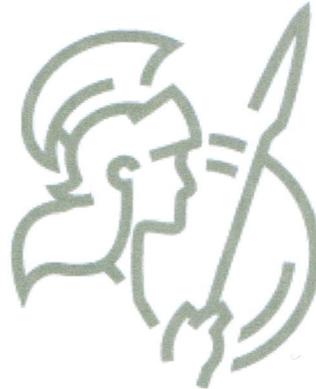
77680 ROISSY EN BRIE

[hdjoliveau@gmail.com](mailto:hdjoliveau@gmail.com)

Tel : 01 64 43 52 70

Fax : 01 60 28 39 31

PROCES-VERBAL  
DE  
DESCRIPTION



**exeJuris**  
HUISSIER  
DE JUSTICE

Compétence territoriale :

Cour d'Appel de Paris  
(dept 77-75-91-93-94-89)

EXPEDITION



**exeJuris**  
HUISSIER  
DE JUSTICE

## PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX  
ET LE VINGT JANVIER

A LA REQUETE DE :

SELARL MJC2A  
Maître ANCEL  
13 avenue Thiers  
77000 MELUN

Ayant pour avocat Maître Sarah DEGRAND  
Avocat au Barreau de MELUN, associé de la Société Civile  
Professionnelle d'Avocats FGB y demeurant 3 avenue du Général  
Leclerc à 77000 MELUN.

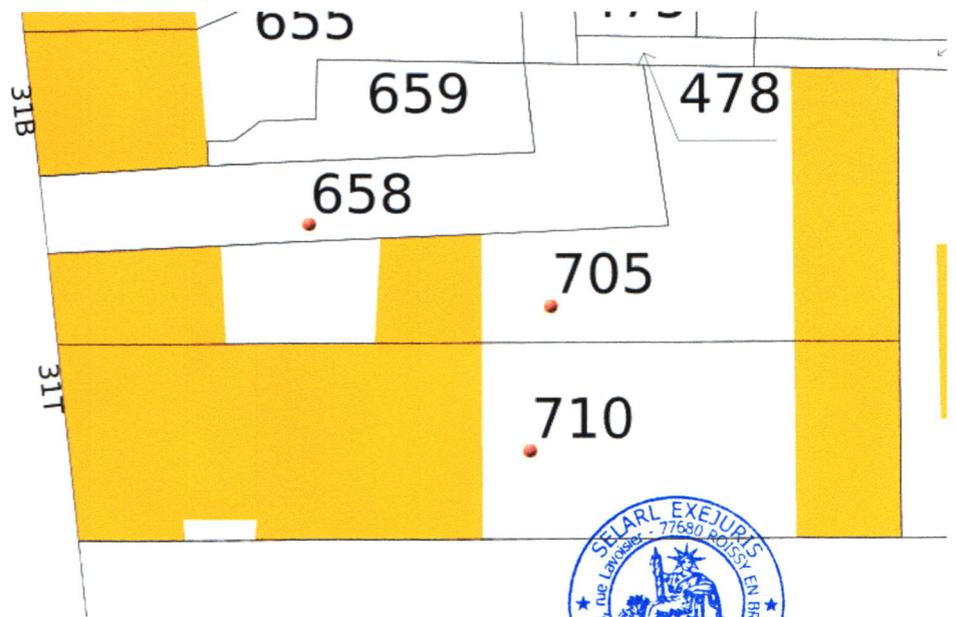
Agissant en vertu d'une ordonnance rendue le 12 octobre 2021 par  
le Juge Commissaire près le Tribunal Judiciaire de Melun et des  
dispositions de la Loi n° 2010-1609 du 22 décembre 2010 et des  
dispositions du Décret n° 2012-783 du 30 mai 2012.

Je, Maître Renaud OLIVEAU, Huissier de Justice Associé au sein de la  
SELARL EXEJURIS dont le siège social est 28 rue Antoine Lavoisier à  
77680 Roissy en Brie, soussigné,

Les jour, mois et an que dessus, je me suis transporté sur la  
commune de Nangis (Seine & Marne) au 31 ter rue des Ecoles  
parcelle cadastrée section AE n°705 afin d'élaborer le procès-verbal  
de description de l'immeuble saisi.

Le bâtiment B consiste en une enfilade de huit boxes situé face à la  
façade arrière du bâtiment A.

Je constate que la zone située entre le bâtiment A et le bâtiment  
composé de huit boxes est en friche.





Je constate que les boxes sont hors d'eau mais pas hors d'air ; ne disposant pas de système de fermeture.

Le lot n° 20 est l'un de ces boxes.

Le lot n° 30 consiste en emplacement de parking extérieur non matérialisé en l'état.

Telles sont les constatations faites.

Je me suis alors retiré et de tout ce que dessus, j'ai fait et rédigé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Coût de l'acte : Cinq cent sept Euros et vingt centimes.

Détail :

Emolument		219,16 Euros
Emolmt compl.		75,00 Euros
Prestation		100,00 Euros
Frais déplacement		7,67 Euros
<b>Total H.T.</b>		<b>401,83 Euros</b>
TVA	20,0%	80,37 Euros
Annexe 4-8		25,00 Euros
Forfait photos		0,00 Euros
<b>Total T.T.C.</b>		<b>507,20 Euros</b>



Me Renaud OLIVEAU